FLASH INFO du 09/04/2020

Chers adhérents,

Nous avons le plaisir de vous transmettre le FLASH FEDEREC-COVID19, numéro 19.

Nous restons à votre écoute, et poursuivons notre mobilisation.

Bien à vous.

Manuel Burnand Directeur Général

Confirmation du report de l'échéance du paiement des charges URSSAF dues au 15 avril 2020

Pour les entreprises devant payer à l'URSSAF leurs cotisations salariales et patronales le 15 de chaque mois, nous vous informons que le Ministre Gérald DARMANIN a officiellement annoncé la possibilité de report de tout ou partie de ces cotisations également pour le mois d'avril.

En cas de demande de report du paiement des cotisations URSSAF, 2 dates à retenir :

- Pour une déclaration sociale nominative (DSN) initiale : transmission au plus tard le mercredi 15 avril 12h
- Pour une DSN de type « annule et remplace » : transmission au plus tard le mardi 14 avril inclus

Vous trouverez en pièce jointe une note détaillée de l'URSSAF à ce sujet et la communication du Ministre.

Retrouvez les FAQ de FEDEREC

Cliquez <u>ici</u> pour retrouver la FAQ générale : continuité de l'activité économiques, protection des salariés et aides économiques et fiscal

Cliquez <u>ici</u> pour retrouver les informations spécifiques au droit social (contrat de travail, chômage partiel, formation, télétravail)

<u>Le Ministère de la Transition écologique et solidaire remercie le secteur de la gestion des déchets sur Twitter</u>

Nous vous transmettons le tweet du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire qui rend hommage au travail de notre filière de gestion des déchets en cette période de crise sanitaire COVID19. Vous pouvez le consulter en cliquant <u>ici</u>.

<u>Le Ministère de l'Economie et des Finances récapitule en vidéos les mesures de</u> soutiens fiscales et économiques

Une vidéo du Ministre Bruno LE MAIRE récapitule les aides et démarches possibles pour vous accompagner sur le plan fiscal et économique pendant cette crise COVID19, cliquer <u>ici</u>.

Nous vous rappelons que pour toute demande concernant le droit social, vous pouvez contacter la Cité des Entreprises et Madame Edith Maes qui vous répondra directement : emaes@citeonline.org / 03 20 99 45 35. Vous pouvez également consulter le site internet où sont régulièrement mis à jour les documents réglementaires : www.lacitedesentreprises.com